

# JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

VOL. VI.

MONTREAL, AOUT 1889.

No 4.

## SOMMAIRE

Lettres aux Médecins de la province de Québec, avec un blanc de rapport concernant les maladies contagieuses.—Lettres aux Secrétaires-Trésoriers de toutes les municipalités, avec un blanc de rapport sanitaire pour chacune d'elles.—Chronique de l'hygiène en Europe.—Par monts et par vaux.—Catéchisme d'hygiène privée.—Le sommeil.—Le filtre Maignen.—Le petit Médecin des Familles —De l'emploi des tuyaux en plomb pour la conduite des eaux alimentaires.

## BULLETIN DU CONSEIL PROVINCIAL D'HYGIÈNE

—:0:—

*Monsieur le Docteur,*

Mr le Secrétaire-Trésorier de votre Municipalité est chargé de vous remettre, avec la présente, un Cahier qui vous est spécialement destiné. Ce cahier contient certaines questions concernant les " Maladies contagieuses " ; il forme la suite (Art. 11) du Rapport Sanitaire dont la première partie est entre les mains du Secrétaire-Trésorier.

Ces questions, auxquelles vous êtes invité à répondre (dans l'espace laissé en blanc après chacune d'elles), touchent des points d'hygiène sur lesquels il importe beaucoup, au Conseil Provincial, d'être renseigné aussi exactement que possible.

En vous adressant ce Cahier-Questionnaire, comme à la personne la plus compétente pour donner tous les renseignements en cette matière, ce Bureau sollicite votre bienveillante participation, dans ses recherches sur l'état sanitaire actuel de cette Province.

Cette participation, M. le Docteur, vous fournira l'heureuse occasion de faire bénéficier l'Hygiène publique de toutes les suggestions, remarques et observations que l'expérience pourra vous inspirer ; car, par position et par état, vous êtes en mesure, plus que personne, de juger et d'apprécier les besoins sanitaires de votre localité.

Ce sera donc toujours avec plaisir et reconnaissance que le Conseil Provincial recevra, de votre part, toutes communications propres à l'éclairer et à l'aider dans l'accomplissement de la tâche qui lui incombe : *la vulgarisation des connaissances pratiques de l'Hygiène parmi notre population, et l'application des moyens propres à protéger la santé et la vie.* Dans ce travail si utile et si important, le Conseil Provincial est sûr d'avance de votre intelligent concours et de votre généreux appui.

Si vous êtes le médecin pratiquant d'une ou de plusieurs Municipalités avoisinantes (où ne réside aucun confrère praticien), vous recevrez alors du Secrétaire-Trésorier de chacune d'elles, autant de Cahiers Questionnaires, que vous voudrez bien remplir, en indiquant sur chacun le nom respectif de la Municipalité dont il co. tient le rapport.

Le ou vers le 28 septembre prochain, vous voudrez bien remettre au Secrétaire-Trésorier votre Cahier portant votre nom et qualité. Si vous avez reçu plusieurs